

SIAEP DE GUERBIGNY

PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

PV 2022.03

* Séance du 29 novembre 2022 à 18h00, en la Salle des fêtes d'Etelfay, sous la présidence de Mr Jean-Marie CARRE, Président du SIAEP de Guerbigny.

* Sur convocation du Président en date du 21 novembre 2022

PRESENTS :

Philippe Fagoo ; Philippe Carpentier ; Clément Ledoux ; Stéphane Delaporte; Michel Million; Valérie Boitel ; Bruno Lengrand, Philippe Scat* ; Christian Carrette ; Frédéric Carpentier, Philippe Blanchard ; Marcel Chaneac; Emmanuel Alves Dos Santos ; Jean-Pierre Destombes ; Martine Caron ; Nicolas Martin ; David Fournet ; Jean-Marie Carré, Xavier Balzot ; Nelly Sacquépée ; Marceau Morel ; Yves Vieil ; Jean-Claude Gout ; Cyril Cleuet ; Aurore Ramu ; Hervé Etevez, Thomas Soufflet ; Alain Soufflet, Fabrice Beaucourt ; Xavier Ribaucourt ; Gérard Prouillet ; Frédérick Bocquet, Philippe Lefevre ; Gauthier Nancelle, Jean Obry ; Thierry Quentin ; Lydia Doinel ; François Lobry* ; Michel Choisy, Jacky Massies ; Benoît Vansteenkiste ; Bruno Caron ; Christophe Dumont (*suppléant)

REPRESENTES : Pouvoir de Benjamin Bizet à Jean-Marie Carré, de Jean-Michel Cherault à Jean-Claude Gout

*Nombre de délégués en exercice : 84

*Quorum : 43

*Nombre de délégués présents ou représentés : 43+2

*Nombre de délégués votants : 45

Début de séance : 18h15

Marcel CHANEAC est proposé comme secrétaire de séance par le comité syndical.

Jean-Marie CARRE :

« Je vous remercie de votre présence à ce troisième et dernier comité syndical de l'année.

J'aimerais avant toute chose, saluer la mémoire de Monsieur Alain MANSARD qui nous a quitté il y a quelques semaines et qui a représenté la commune de Bus-la-Mesière pendant de nombreuses années en tant que délégué du SIAEP.

J'adresse une fois encore toute ma reconnaissance à Madame le maire d'Etelfay qui nous accueille généreusement dans sa salle des fêtes.

Enfin j'aimerais remercier l'ensemble des agents du syndicat pour la préparation de cette réunion.

Je vous propose à présent de passer à la lecture de l'ordre du jour. »

1	Procès-verbal du Comité Syndical du 16/06/2022
2	SOCIAL <ul style="list-style-type: none">- Agent en congés maladie- Recrutement d'un apprenti- RIFSEEP
2	FONCTIONNEMENT <ul style="list-style-type: none">- Rencontre avec la CCGR – Prise de compétence Eau et Assainissement- Avocat – SIAEP d'Amy- ORQuE- Achat véhicule- Plantation- Logiciel de gestion clientèle, facturation, relève des compteurs- Retour sur le Centenaire du 24/06/2022
3	TRAVAUX <ul style="list-style-type: none">- Marché à BDC 2021 (EHTP : Lignièrès, Davenescourt, Avenant ...)- Demande de subvention : DETR 2023 (Goyencourt/Fresnoy – Faverolles – en Damery/Parvillers)- Réhabilitation du réservoir sur tour d'Etelfay
4	FINANCES <ul style="list-style-type: none">- Impayés, admissions en non-valeurs- Prix de l'eau au 01/01/2023- Décision Modificative N°2-2022- Affectation provisoire du résultat 2022- Budget primitif 2023
5	QUESTIONS DIVERSES <ul style="list-style-type: none">- Analyses, niveau de nappe et taux de nitrate- Autres

SIAEP DE GUERBIGNY

PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

I/. Procès-verbal du Comité Syndical du 16 juin 2022

Rapporteur : Jean-Marie CARRE

Jean-Marie CARRE : Le procès-verbal de la réunion de comité du 16 juin 2022 vous ayant été transmis avec les convocations il n'est peut-être pas nécessaire d'en refaire la lecture ; avez-vous des observations, des remarques, des questions ?

DECISION :

Le procès-verbal de la réunion de Comité du 16 juin 2022 est approuvé à l'**UNANIMITE** des présents lors de ce conseil.

Jean-Marie CARRE :

« Nous allons poursuivre avec le point N°2, consacré au domaine du SOCIAL. J'invite Mr Frédérick BOQUET, vice-président du SIAEP en charge des ressources humaines à prendre la parole. »

II/ SOCIAL

Rapporteur : Frédérick BOQUET

1-Agent en congés maladie

Deux agents sont en arrêt depuis plusieurs mois :

Jérôme ROUSSEAU : placé en congés longue maladie jusqu'au 11/02/2023. En tout début d'année il faudra se rapprocher du CDG 80 pour qu'une visite médicale soit programmée et ainsi permettre la demande de renouvellement de CLM.

Huques BENKERFALLAH : placé en congés maladie ordinaire depuis le 22/08/2022, jusqu'au 26/12/2022 suite à une blessure à la main droite, il est passé à demi traitement depuis début novembre.

Lavina MERCIER : en arrêt maladie ordinaire pour la COVID depuis le 22/11/22

2-Recrutement d'un apprenti

Afin de se préparer au mieux au futur départ en retraite, il est nécessaire de former quelqu'un au sein du SIAEP dès à présent.

Le syndicat avait fait une demande en août auprès du Paraclet pour faire part de la recherche d'apprenti ou de stagiaire du syndicat restée sans suite. D'autre part, les dernières expériences avec des stagiaires n'ont pas été concluantes. Aucun retour sur le rapport de stage, l'obtention du diplôme, pas de désir de poursuivre au SIAEP même pour un job d'été, cela en plus d'une rémunération obligatoire non négligeable au regard du travail fourni.

Le recrutement d'un apprenti semble pour l'heure plus constructif que celui d'un stagiaire à moins que ce dernier ait de réelles ambitions au sein du SIAEP.

Le 04/10/22 le comité technique à rendu un avis favorable à la saisine déposée par le syndicat dans le cadre de la mise en œuvre d'un apprentissage.

Les élus ont d'ores et déjà rencontré Luca ANTONINI qui prépare un BAC PRO BTP sur 2 ans dans un centre d'apprentissage à Amiens et qui pourrait débiter au SIAEP à partir du 01/12/2022 avec Hugo MICHAUX comme maître d'apprentissage.

Dans l'attente de la signature de son contrat, il travaille comme intérimaire et a déjà une expérience professionnelle chez Lhotellier. L'apprenti sera présent au SIAEP 1 semaine sur 2, avec un temps de travail de 35h/semaine.

Le coût de ce contrat pour le SIAEP est de 738€/mois la 1^{ère} année et de 875€ par mois la 2^{ème} année.

DECISION :

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical APPROUVE le recrutement d'un apprenti à l'unanimité

3-RIFSEEP

Suite à une formation suivie par Lavina il y a quelques semaines, il a été mis en évidence une erreur de légalité dans la dernière délibération « RIFSEEP » prise en 2021 à propos du versement de ce dernier en période de congés longue maladie. Cette modification impact notamment l'agent placé en CLM. Il est donc prévu de le rencontrer pour faire le point avec lui sur cette rectification. Les versements qui ont été effectués à tort, n'étant pas de son fait, ils ne lui seront pas réclamés.

Un projet de délibération a été présenté au comité technique le 08/11/22 qui a rendu un avis favorable. Il convient donc d'annuler et de remplacer cette précédente délibération par le projet présenté au CDG80.

DECISION :

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical APPROUVE le présent rapport à l'unanimité

III/ FONCTIONNEMENT

Rapporteur : Mario SUIN

1-Rencontre avec la CCGR – Prise de compétence Eau et Assainissement

Dans le cadre de l'étude sur le transfert des compétences eau et assainissement, la CCGR ayant l'obligation de prendre cette compétence en 2026, a organisé une réunion d'échanges le 09 novembre 2022.

Le SIAEP de Guerbigny pourra rester sous sa forme actuelle, avec 66 délégués de la CCGR, et d'autres délégués des différentes communautés de communes du territoire (Ressons-sur-Matz, Avre Luce Noye, Terre de Picardie).

Les petits syndicats ou communes isolées qui gèrent elles-mêmes le service d'eau potable et à qui il n'est pas proposé de scénario précis pour l'avenir vont peut-être approcher le SIAEP.

Il a été demandé aux élus du SIAEP qui le sont également à la CCGR d'interroger cette dernière sur l'avancée de l'étude réalisée par un cabinet privé Cogite au sujet du transfert de compétence eau et assainissement. Xavier Ribaucourt a d'ores et déjà posé la question qui reste sans réponse pour le moment, aucun chiffre, aucun rapport d'étude n'est transmis.

2-Avocat – SIAEP d'Amy

En date du 06/10/2022, Maître QUENNEHEN a transmis au SIAEP une analyse des démarches faites auprès du Préfet et de l'Agence de l'Eau (en vue d'obtenir réparation des 15 000€ de pénalité qui ont été versés) dans laquelle il conclue que le syndicat a des chances minimales d'obtenir une décision favorable dans le cadre d'un contentieux. Il serait en l'occurrence, difficile de démontrer l'intégrité du syndicat et de bénéficier d'un recours gracieux des pénalités appliquées et encaissées par l'Agence de l'Eau.

Compte tenu de ces éléments et des chances d'aboutissement quasi-nulle de la requête, le Président et son bureau confirment le souhait de ne pas poursuivre pénalement cette action qui a déjà coûté 1 645.68€ HT en honoraires.

Le dossier a néanmoins été transmis au sénateur dans l'espoir de relancer les sollicitations du SIAEP auprès de l'Agence de l'Eau.

3-ORQuE

Le syndicat, la Ville de Roye, L'Ameva et l'Agence de l'Eau se sont rencontrés à Roye le 02/09/22 pour définir les possibilités de mise en place d'actions communes dans le cadre de l'ORQuE. Le changement d'équipe municipal à Roye début octobre supposera de nouvelles discussions à ce

sujet. Il serait, toutefois, regrettable de ne pas poursuivre l'ORQuE, alors que de nombreux investissements ont déjà été réalisés.

Par ailleurs une demande a été adressée à l'Agence de l'Eau pour connaître les possibilités d'accompagnement et de financement mais reste à ce jour sans réponse. Toutefois, les agriculteurs souhaitant mettre en place des MAEC sur le territoire des AAC de Roye et Guerbigny pourront le faire, l'AMEVA ayant déposée un dossier de PAEC incluant notre territoire.

Il restera à voir si le SIAEP pense faire les actions agricoles et non agricoles sur 3 ans 256 800 € (montant à actualiser) avec une partie subventionnable à 50 % par l'Agence de l'Eau (attente du retour et des exigences de l'Agence).

Si l'aide de 50% est accordé : $128\,372.50\text{€} / 2 = 64\,186.25\text{€}$ à charge par collectivité.

4-Achat véhicule

Le véhicule (Expert de 2010 : environ 200 000 km) de Ludovic avait besoin d'être remplacé. Après avoir reçu les commerciaux de chez Peugeot (32 140€ HT) et de chez Renault, l'offre de Renault (27 729.59€ HT) semble la plus adaptée et la moins coûteuse. Il s'agit d'un Trafic diesel, le syndicat prévoit un amortissement de l'investissement sur 5 ans. Le bon de commande a été signé le 14/10/2022, avec une date de livraison maximale en avril.

Rapporteurs : Frederick BOQUET et Stéphane DELAPORTE

5-Plantation

Il y a plusieurs sujets à traiter concernant les plantations. En effet certains arbres à proximité de l'atelier sont malades et doivent être coupés et remplacés, de même au niveau du réservoir d'Amy et une parcelle proche des bureaux est à boiser.

Stéphane DELAPORTE est venu faire le tour des arbres et a apporté les conseils quelques conseils qu'il va vous présenter.

En effet,

- Il faut se préoccuper des arbres abimés par les chevreuils dans la plantation réalisée l'an dernier : 40% des arbres doivent être protégés. Après réception des devis ; les employés du syndicat pourraient ainsi placer protections sur les arbres fragiles.
- Il faut organiser le chantier d'abattage des frênes malades avec un professionnel, dans un deuxième temps viendra la replantation de ce secteur (chênes d'Amérique, saules pour leur aspect filtrant ...)

Le professionnel pourra également être consulté pour les abattages au niveau du réservoir d'Amy.

- Enfin diverses alternatives pourront être proposées sur la partie non boisée pour planter : un inventaire local, un inventaire de fruitier (favorise la pollinisation) ou un inventaire d'arbres résistant au changement climatique.

SIAEP DE GUERBIGNY

PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

Rapporteur : Aude BRUNIAUX

6-Logiciel de gestion clientèle, facturation, relève des compteurs

Le SIAEP ne dispose pas pour le moment de logiciel de gestion clientèle qui permette de centraliser les contacts avec les abonnés, (appels, mails, courriers pour des demande de dégrèvement, avis de surconsommation, avis de changement de compteur, intervention des agents...), il serait cependant un outil intéressant pour le syndicat.

Peu de logiciels répondent à la fois aux exigences du métier de l'eau et de la gestion du service public avec la transmission de flux en trésorerie.

Le SIEP du Santerre ayant déjà eu recours à un marché pour mettre en place ce type de logiciel il y a près de 5 ans et s'interroge sur la possibilité d'une mutualisation. Aude et Cyrille CLEUET sont allés voir le fonctionnement du logiciel OMEGA (JVS-Mairistem) dont le fournisseur a établi le devis suivant :

Désignation	Montant HT	Montant TTC
OMEGA Cloud – Licences (Investissement)	7 836.00	9 403.20
OMEGA -Prestations (Fonctionnement)	18 635.00	22 362.00
OMEGA – Redevance annuelle (Fonctionnement)	2 543.00	3 051.84

Nous sommes en attente d'un RDV avec un autre prestataire pour comparer les options qui peuvent s'offrir au syndicat.

7-Retour sur le Centenaire du 24/06/2022

Les frais de cérémonie ont été pris en charge par les fournisseurs du SIAEP (Aliaxis, Bayard, Huot, PAM, SOCCA, EHTP)

Traiteur – Colt's Burger	2 332.26€
Boissons – Festi'boissons	650.00€
Gobelets et crayon papier – Art'dhésif	614.40€
Plaque commémorative - Bruneau	150.00€
TOTAL	3 737.66€

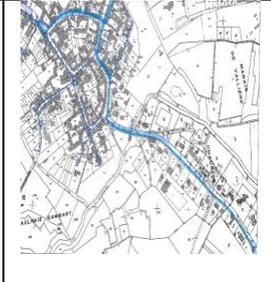
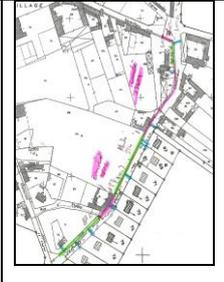
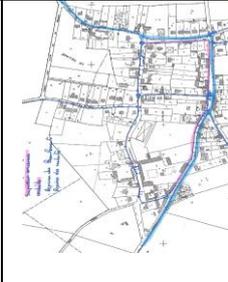
Le SIAEP a dépensé un peu mois de 300€ dans divers petits achats (café, peinture pour rénovation des locaux, décoration...).

Le centenaire, au regard des retours des invités est une belle réussite pour le syndicat.

IV/ TRAVAUX

Rapporteur : Mario SUIN

1-Marché à bons de commande (EHTP) - Renouvellement de conduites fuyantes et vieillissantes avec reprise des branchements

	Guerbigny/ Lignières	Davenescourt	Fignières	Villers-lès-Roye
Emplacement				
Distance	2 300 ML	1 500 ML	440 ML	1 350 ML
Coût	381 582.26 € HT (réglé)	EHTP= 480 940€ Desmoules= 4 870€	114 100€	384 900€
Subvention DETR (25%)	NEANT	95 000€	NEANT	96 000€
Démarrage des travaux	2022	09/11/2022	09/11/2022	02-03/2023
Observation	Travaux achevés	Tuyaux livrés en mai – réglé en 11/2022 – 128 224.80 €HT	Travaux en urgence – Facturé en 2022 – 117 085€ HT	Tuyaux livrés 09/11/2022 – réglé 107 764€HT

Remarque :

-Il reste 24m² d'enrobé à refaire face à la rue du Sac à Lignières ainsi qu'un affaissement à Guerbigny Rue de Lignières + les bandes de peinture au niveau du passage piéton.

-Travaux Guerbigny /Warsy coût total = 529 458 € (espaces verts à revoir)

-Les travaux de Fignières ont été réalisés en urgence site à une casse de conduite. La mise en eau devrait être faite la semaine prochaine.

-Les tuyaux des futurs chantiers ont été commandés et livrés par avance afin de ne pas subir la hausse des prix (catalogue PAM) annoncée de 45% au 01/01/2023.

- Avenant applicable au 01/01/2023

Les difficultés d'approvisionnement et la hausse des prix des matières premières impactent l'exécution du marché accord cadre à bons de commande de travaux d'extension de réseaux, raccordement et branchements d'eau potable signé avec EHTP en 2021. Suivant la circulaire ministérielle l'augmentation inscrite dans les avenants peut atteindre 50%.

Ainsi EHTP demande au SIAEP de prendre en compte la situation économique extérieure, et d'accepter la signature prochaine d'un avenant dans les conditions prévues par les dispositions du Code de la Commande Publique. L'avenant fera passer un montant maximal des travaux à 3 millions

SIAEP DE GUERBIGNY

PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

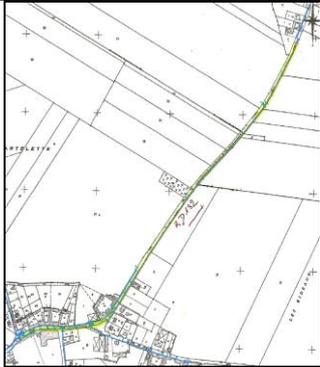
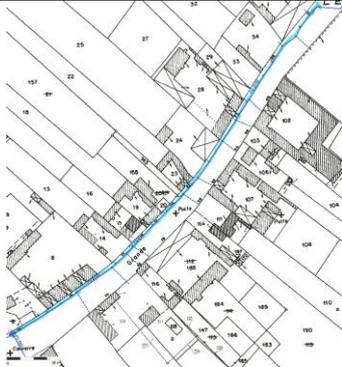
au lieu de 2. Après avoir fait un emprunt pour pouvoir réaliser de nombreux projets de travaux, il sera préjudiciable pour le syndicat de ne pas signer cet avenant.

DECISION :

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité La signature de cet avenant.

2-Demande de DETR 2023

Renouvellement de conduites fuyantes et vieillissantes avec reprise des branchements dans le cadre du marché à bons de commande signé avec l'entreprise EHTP avec dépôt d'un dossier (avant le 31/12/2022) de demande de DETR pour 2023 sur les 3 chantiers suivants :

	Goyencourt/ Fresnoy-lès-Roye (Priorité1)	Faverolles (Priorité 2)	Damery/ Parvillers (Priorité3)
Emplacement			
Distance	1 400 ML	837 ML	2 090 ML
Coût	483 450€ HT	428 715€ HT	672 970€ HT
Sub.DETR (25%)	120 862€	107 178€	168 242€
Démarrage des trvx	2 ^{ème} semestre 2023	2023	Fin 2023-2024
Observation	Remplacement d'une conduite de 100mm par une 150mm en fonte ; sortie de Fresnoy-lès-Roye à Goyencourt jusqu'au croisement Rue du Jeu de Paume avec reprise des 15 branchements, raccordement de la Rue Notre Dame de Liesse et Barroyée	Remplacement des conduites vieillissantes DN 100 et DN 150 mm par une conduite en fonte DN150 avec reprise des 49 branchements et raccordement sur té en face de la mairie	Remplacement d'une conduite de 100mm par une 150mm en fonte ; Route de Rosières jusqu'au croisement Rue de l'Eglise/Rue Andechy (mairie) avec reprise des 24 branchements, raccordement de la Rue d'Andechy, et Grande Rue

DECISION :

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve ces 3 rapports à l'unanimité

Autres projets :

Fescamps : Travaux Route de Boulogne pouvant être effectués par les agents du SIAEP. Fourniture poly de 75 mm renforcé avec manchons et livraison = 1 896 € + Voir à chiffrer le terrassement et la pose.

Travaux en cours : réservoir de Le Quesnoy (Service Tech 60)

Achèvement du remplacement du surpresseur, de l'automate et de l'armoire variateur = 56 000 € (payé en 2022). Il reste des réglages à effectuer, le réservoir et le surpresseur fonctionnent. L'entreprise H2O (qui travaille à Etefay sur le réservoir sur tour) a effectué une réparation sur 3 cloques sur la cuve intérieure.

Travaux prévisionnels : réservoir de Rollot (Service Tech 60)

Remplacement Télégestion Rollot = 8 000 € HT (2023) - Fin des lignes RTC (Orange)

3-Réhabilitation du réservoir sur tour d'Etefay



Les travaux sont en cours : peinture extérieure (dôme, cuve extérieure, décapage cuve intérieure) et démontage tuyaux extérieurs.

VERDI	20 000.00 € HT
H2O	493 035.50 € HT
QUALICONSULT	2 035.00 € HT
- SUBVENTION / DETR 2020	- 72 751.00 €

Coût réglé cette année : 189 145€ HT et 9 337 € HT pour la maîtrise d'œuvre

Par ailleurs un groupe électrogène a été réservé chez Service Tech 60, afin de pallier aux éventuelles coupures d'électricité (2h max) qui pourraient impacter l'usage du réservoir semi-enterré, entraînant l'absence d'eau sur les $\frac{3}{4}$ du syndicat. En effet seul le captage est prioritaire, pas les réservoirs.

SIAEP DE GUERBIGNY

PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

V/ FINANCES

Rapporteurs : Cyrille CLEUET

Impayés, admissions en non-valeurs

Suivi de l'évolution des impayés			
Année	Montant restant dû au 28/10/2022	Montant facturé TTC	% d'impayés
2011	608,78 €	- €	0,00%
2012	959,03 €	777 608,16 €	0,12%
2013	1 488,76 €	798 075,79 €	0,19%
2014	2 962,65 €	784 311,78 €	0,38%
2015	4 536,00 €	788 521,76 €	0,58%
2016	8 564,75 €	858 633,91 €	1,00%
2017	10 662,71 €	997 549,98 €	1,07%
2018	11 336,26 €	1 037 845,64 €	1,09%
2019	15 960,32 €	1 081 479,57 €	1,48%
2020	42 996,41 €	1 121 772,99 €	3,83%
2021	40 491,31 €	1 189 781,67 €	3,40%
2022	39 491,37 €	487 214,31 €	8,11%
TOTAL	180 058,35 €		

* 1er semestre abo

Année	Montant restant dû au 28/10/2022 (€)
2011	608,78
2012	959,03
2013	1 488,76
2014	2 962,65
2015	4 536,00
2016	8 564,75
2017	10 662,71
2018	11 336,26
2019	15 960,32
2020	42 996,41
2021	40 491,31
2022	39 491,37

Le suivi effectué par le SGC de Montdidier a permis de réduire considérablement le taux d'impayé.

D'autre part, Il est demandé par la trésorerie d'admettre 4 listes en non-valeur de produits irrécouvrables :

NV1= 188.46€

NV3= 561.96€

NV2= 1 275.02€

NV4= 2 559.10€

DECISION :

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve ce rapport à l'unanimité

Prix de l'eau au 01/01/2023

Comme évoqué lors du comité syndical du 22 Septembre 2021, l'augmentation du prix de l'eau est l'une des mesures majeures que nous aurons à prendre durant ce mandat. Mesure certes pas évidente mais au combien important, voir même obligatoire, pour le devenir du syndicat.

En effet, le SIAEP de Guerbigny gère 267 km de canalisation dont 1/3 du réseau datent de près de 100 ans et 2/3 du réseau fut posé avant 1960.

D'une durée de vie maximale de 120 ans, nous nous devons aujourd'hui de procéder au renouvellement de ce réseau vieillissant. Toutefois, je tiens à vous préciser que ce n'est pas forcément le réseau le plus ancien qui nécessitera à être changé en premier. En effet, le renouvellement est corrélé

selon 4 critères : l'enjeu du réseau à savoir son importance de débit et de pression, le nombre d'interventions réalisées, l'âge du réseau qui est tout de même pris en compte, la qualité des matériaux utilisés qui varient selon les années de la pose.

Les capacités techniques et les limites financières du SIAEP prévoyaient jusqu'à aujourd'hui, un programme de renouvellement sur 100 ans, soit 2,6 km par an.

Pour votre information, cette opération qui encore l'année dernière, coûtait 200 € du mètre linéaire coûte aujourd'hui 270 € du mètre linéaire. En effet, le coût des travaux a pris 35% en un an et même 45% pour les tuyaux en fonte notre principal matériau.

Sur cette hypothèse 2021 d'un changement de 2,6km cela représente un coût annuel d'investissement de 702 000 € pour le SIAEP. Pour rappel, nous étions à 520 000 € l'année dernière.

Afin de financer ce renouvellement, nous nous devons d'augmenter ces prochaines années le prix du m³ afin d'arriver progressivement à un autofinancement pour ces travaux. Nous avons décidé en séance du 13 avril 2022 d'augmenter le prix du m³ de 11centimes au 1^{er} janvier 2023.

Aujourd'hui, l'autofinancement se situe selon nos projections à 1,88€ mais à 2.54€. Je précise que ces calculs sont basés sur des données 2022 ne tenant pas compte de l'évolution des prix des fournitures et de fonctionnement notamment dans les années à venir et que nous subissons déjà grandement aujourd'hui. Ce coût d'autofinancement pouvant être réactualisé chaque année selon l'évolution de l'indice des prix.

L'objectif initial du SIAEP était d'atteindre l'autofinancement en 2027. Aujourd'hui, devant la constante augmentation du coût des travaux et de l'inflation, nous pouvons constater que cet objectif n'est malheureusement plus tenable d'autant plus que les coûts de fonctionnement du SIAEP augmentent également (augmentation du coût de l'énergie, du gazole pour les véhicules etc...

A cela, s'ajoute le fait que notre principale recette, qui est également notre mission première, à savoir la vente de l'eau a diminué de 13% sur cette année 2022. Nous expliquons cette baisse de la consommation par cet été quasi caniculaire et les restrictions préfectorales qui en ont découlées.

Vous l'aurez compris, la problématique est simple. Nos dépenses augmentent et nos recettes ont diminué.

Pour autant, nous avons décidé de ne pas répercuter directement cette inflation sur le prix du m³ et allons poursuivre notre feuille de route tel que présentée en septembre 2021 avec une augmentation mesurée et progressive du prix de l'eau. Ainsi, nous vous proposons pour l'année 2023

SIAEP DE GUERBIGNY

PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

d'annuler la délibération d'avril 2022 et d'effectuer une augmentation de 17 centimes du m³. Le prix du m³ Hors taxes (Tva, Agence eau) serait de 1.51€

A savoir, qu'en 2023 l'agence de l'eau va diminuer de 3 centimes sa taxe sur la redevance pollution. Cette diminution que nous allons répercuter sur le prix du m³ permettra notamment de couvrir en partie les frais de fonctionnement du SIAEP. Pour résumé, une augmentation de 17 centimes du m³ mais une incidence financière de l'ordre de 14 centimes pour nos abonnés.

En parallèle, nos objectifs linéaires de réalisation de renouvellement de canalisation seront très certainement revus à la baisse.

Pour 2023, cette augmentation de 17 centimes représentera par exemple pour une famille de 4 personnes avec une consommation annuelle de 120 m³, une facture de 271.35 TTC contre 253.62€ TTC aujourd'hui (+17.73 €) soit + 7,0 %.

Le SIAEP de Guerbigny facture approximativement 530 000 m³ d'eau par an. Cette augmentation de 17 centimes permettrait ainsi un gain de 90 100 €.

Ramené en réalisation effective sur le terrain, ce gain (90 100 €) permettrait en 2023 le renouvellement de 334 mètres de canalisations à 270 €/ml sur les 2 600 mètres initialement programmés soit près de 12,85 %.

*Prix de l'eau retenu pour les communes du SIAEP de Guerbigny au 01/01/2023 : 1.51€HT

DECISION :

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical ADOPTE ce rapport à l'unanimité.

***Prix de l'eau pour la commune de Verpillères au 01/01/2023**

De l'augmentation du prix de l'eau pour les abonnés du SIAEP, découle le même argumentaire pour justifier de l'augmentation du prix de l'eau pour la commune de Verpillères. Le prix de l'eau ayant été révisé au 1^{er} janvier 2022 pour les abonnés du syndicat sans l'être pour la vente à Verpillères depuis 2019 (0.85€), il est proposé une augmentation de 17%, soit un prix de vente en gros à 1€ du m³.

DECISION :

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical ADOPTE ce rapport à l'unanimité

Décision Modificative N°2-2022

Article - Désignation	Montant
Recettes d'exploitation	0
Total	0
Dépenses d'exploitation	
6712-Charges exceptionnelles sur opération de gestion	-5 550,00
6817- Dotations, dépréciations de l'actif	5 550,00
Total	0

Article - Désignation	Montant
Recettes d'investissement	
1311- Sub d'équipement Agence de l'Eau	-21 540,00
1678- Emprunt (Agence de Eau)	21 540,00
Total	0
Dépenses d'investissement	0
Total	0

Passation de la subvention en emprunt demandé par la trésorerie.

DECISION :

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical ADOPTE ce rapport à l'unanimité.

Affectation provisoire du résultat 2022

Précédemment le syndicat inscrivait un emprunt d'équilibre mais la trésorerie conseille de prendre en compte l'affectation provisoire du résultat afin de l'intégrer au Budget Primitif 2023.

	RESULTAT CA 2021	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	INTEGRATION CCAS DISSOUS	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	126 017,43 €	0	- 1045 340,49 €				- 919 323,06 €
FONCT	2166 183,81 €		188 735,12 €				2354 918,93 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	2354 918,93 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	919 323,06 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 du budget)	1435 595,87 €
Total affecté au c/ 1068 (titre à émettre) :	919 323,06 €
Report ligne (001 du budget)	- 919 323,06 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	
Déficit à reporter (ligne 002 du budget) en dépenses de fonctionnement	

DECISION :

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical ADOPTE ce rapport à l'unanimité.

SIAEP DE GUERBIGNY

PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

Budget primitif 2023

BUDGET PRIMITIF 2023										
Exploitation- Recettes		CA 21	BP 22	BS 22	DM1	B. Réalisé au 10/11	DM2	BP 23		
Chap.	Article	Désignation								
013	64 198	Remboursements assurances CDG				28 689,26		10 000,00		
	6 459	Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	4 029,74							
	70 111	Vente eau	738 069,59	750 000,00		466 569,36		750 000,00		
	701241	Red.pollut.origine domestique	172 225,68	200 000,00		101 379,00		190 000,00		
70	70 128	Autres taxes et redevances	44 829,87	48 000,00		26 569,97		44 000,00		
	7 064	Locations de compteurs	120 708,13	124 000,00		96 460,13		124 000,00		
	7 068	Autres prestations de service	33 105,00	24 000,00		32 677,29		25 000,00		
	7 078	Autres marchandises	26 648,00	5 000,00		10 731,92		8 000,00		
74	748	Autres subventions d'exploitation								
75	752	Revenus des immeubles non affectés à des activités professionnelles (antennes)		2 300,00		4 000,00		3 200,00		
	7 588	Produits divers.gestion courante	5 904,98	6 000,00		6 259,35		2 000,00		
76	7 688	Produits financiers	18,86	18,00				18,00		
	7 711	Produits except. Opérations.gestion	19 927,05	2 680,00						
77	7 718	Autres Prod Except Opérat gestion				231,88		100,00		
	773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la échéance quadriennale	407,88			136,69				
	775	Produits des cessions d'éléments d'actif								
	778	Autres produits exceptionnels	1 541,40			22 799,18				
042	777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	70 540,41	76 550,00				89 800,00		
		Total exercice	1 237 956,59	1 238 548,00		796 494,03				
002	002	Excédent antérieur reporté		2 166 183,81						
		Total		3 404 731,81			796 494,03		1 435 595,87	2 681 713,87

BUDGET PRIMITIF 2023									
Comité du 29/11/2022									
Exploitation- Dépenses									
Chap.	Article	Désignation	CA 21	BP 22	BS 22	DM1	B. Réalisé au 10/11	DM2	BP 23
011	604	Achats d'études, prestations de services, équipements et travaux	3 716,85 €	3 500,00	1 000,00		1 614,80		4 500,00
	6 061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	65 270,82 €	65 000,00	45 000,00		51 499,12		72 000,00
	6 063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	56,03 €	1 000,00	1 000,00		0,00		2 500,00
	6 064	Fournitures administratives	1 494,25 €	2 000,00	2 000,00		993,37		2 500,00
	6 066	Carburants	6 928,39 €	12 000,00	5 000,00		10 835,97		18 000,00
	6 068	Autres matières et fournitures	55 082,62 €	65 000,00	20 000,00		78 371,29		130 000,00
	6 071	Compteurs	7 963,79 €	14 000,00	3 500,00		12 726,71		18 000,00
	6 122	Redevance de crédit bail	1 239,22 €	2 000,00	1 000,00		2 905,24		4 000,00
	6 132	Location s immobilières	2 040,00 €	2 500,00	2 000,00		0,00		
	6 137	Locations, droits de passage et servitudes diverses	3 197,40 €	4 000,00	5 000,00		7 287,53		12 000,00
	61 521	Bâtiments publics	1 919,85 €	4 000,00	4 000,00		2 096,60		4 000,00
	61 523	Réseaux	1 989,07 €	4 000,00	382 183,81	-245 578,00	1 720,00		409 681,87
	61 528	Autres Bâtiments	11 458,85 €	10 000,00	10 000,00		10 345,81		18 000,00
	61 581	Matériel Roulant	5 869,03 €	6 000,00	10 000,00		5 144,37		12 000,00
	61 588	Autres biens mobiliers	417,00 €	62 175,00			1 430,51		15 000,00
	6 156	Maintenance	10 650,05 €	20 000,00	30 000,00		5 180,29		30 000,00
	6 161	Multirisques					32,49		
	6 168	Primes d'assurances (autres)	6 180,01 €	8 000,00	2 000,00		6 388,93		8 500,00
	618	Divers	6 348,89 €	8 500,00	3 000,00		5 991,85		8 500,00
	6 226	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		0,00	5 000,00		1 795,68		3 000,00
	6 237	Publicité, publications, relations publiques	360,00 €	2 500,00	1 000,00		353,45		2 500,00
	6 251	Déplacements, missions et réceptions	381,80 €	2 500,00	10 000,00		106,58		2 500,00
	6 257						80,00		500,00
	6 261	Frais postaux	- €	1 000,00	2 000,00		324,00		2 000,00
	6 262	Frais de télécommunications	5 721,26 €	8 000,00	2 000,00		6 540,09		8 500,00
	627	Services bancaires et assimilés	569,14 €	1 500,00			444,09		1 000,00
	6 281	Divers	2858,96	5 000,00	1 000,00		2 654,40		4 500,00
	635 111	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administrations des impôts)		250,00	1 000,00		5,17		500,00
	6 371	Redevances Ag.Eau prélevé Eau			48 000,00				
	6 378	Autres taxes et redevances	42 228,50 €	0,00			40 600,00		48 000,00
023	023	"recettes - charges" à reporter en investissement		21 690,00	1 500 000,00	246 578,00			860 000,00
012	6 331	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)		6 000,00	3 500,00				
	6 336	Cotisations CDG	835,06 €		2 000,00		945,60		2 000,00
	6 411	Rémunération du personnel	153 854,29 €	230 000,00	25 000,00		153 956,53		280 000,00
	6 451	Cotisation Urssaf	36 600,86 €	35 000,00	10 000,00		64 686,80		68 000,00
	6 452	Charges sécurité sociale et prévoyance	2 475,82 €	5 000,00	5 000,00		2 314,40		5 000,00
	6 453	CNRACL	44 915,96 €	40 000,00	20 000,00		32 885,42		48 000,00
	6 458	Assu.Sofaxis	9 971,75 €	10 000,00	5 000,00		14 023,65		18 000,00
	6 472	Autres charges sociales	600,00 €	1 000,00	2 000,00		2 384,42		3 500,00
	6 475	Médecine du travail	399,00 €	500,00	1 000,00		428,00		800,00
	648	Autres charges de personnel	2 916,30 €	4 500,00	3 000,00		6 287,48		6 500,00
014	701 249	Reversement à l'agence de l'eau - Redevance pour pollution d'origine domestique	172 630,00 €	200 000,00	15 000,00		49 150,00		200 000,00
65	6 531	Indemnités et frais de mission et de formation des élus	15 141,68 €	22 000,00	2 000,00		12 578,61		20 000,00
	6 541	Créances admises en non-valeur	1 348,94 €	4 000,00	1 000,00				2 000,00
	6 542	Créances éteintes	1 000,02 €	1 000,00	1 000,00		966,56		1 600,00
	658	Charges diverses de gestion courantes	1,12 €	2 000,00	1 000,00		1,10		100,00
66	66 111	Intérêts réglés à l'échéance	- €		10 000,00		0,00		16 000,00
67	6 712	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 059,00	15 000,00	5 000,00			-5 550,00	5 000,00
	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	7 965,82 €	2 000,00	5 000,00		6 612,76		6 500,00
	678	Autres charges exceptionnelles	52,44 €	1 000,00	1 000,00				1 000,00
68	6 817	Dotations Dépréciations des actifs		5 200,00				5 550,00	13 000,00
042	675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés							282 632,00
	6 811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	247 342,10 €	270 233,00					
	6 817	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles							
Total Exercice			946 850,94 €			0	604 659,67	0,00	2 681 713,87
Total				1 238 548,00	2 166 183,81				
				Total Exercice	3 404 731,81				

SIAEP DE GUERBIGNY

PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

BUDGET PRIMITIF 2023 Comité du 29/11/2022										
Chap.	Article	Investissement- Recettes		CA 21	BP 22	BS 22	DM1	B. réalisé au 10/11/22	DIM2	BP 23
		Article	Désignation							
13			Subv. d'équipements DETR	106 202,68	390 480,00					551 878,00
			1311-Subv. d'équipements Agence de l'eau	123 281,25	76 200,00			79 634,54	-21 540,00	17 928,00
	131		13118- Autres							
			1312- Sub Région Sub d'équipts. Ag. de l'eau					1 350,00		
16	1641		1313 -Sub d'équipements DETR					251 776,67		
	1675		Emprunt (Etablissement de crédit)				1 533 422,00	379 000,00		1 154 422,00
	1 678		Emprunt				-2 500 000,00	45 365,45	21 540,00	
20	203		Emprunt (Agence de l'Eau)		1 196 000,00	1 304 000,00				
10	10 222		FACTVA Amy							
	1 064		Affectation en réserve							
	1 068		Réserves (Crédits de reports)	2 880,62						919 323,06
	1 678			13 402,00						
27	2 763		Créances sur des collectivités publiques	5 857,00	5 857,00					
	2 764		Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé (Rollot Ferme Vincant)							
021	021		Autofinancement complémentaire (report du 023)		21 690,00	1 500 000,00	246 578,00			860 000,00
	28 031		Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	17 231,00	15 570,00					16 500,00
	2 805		Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	96,58	98,00					
	2 812		Agencements, aménagements terrains							727,00
	281 311		Constructions	4 827,02	4 220,00					2 975,00
	281 551		Matériel spécifique d'exploitation	188 447,47	207 480,00					235 100,00
	28 157		Autres Install, matériel, techniques Guerbigny	2 407,08	393,00					393,00
	28 181		Autres Install, matériel, techniques Amy	34 332,95	7 767,00					370,00
	2 315		Autres immo, corporelles Guerbigny		34 335,00					26 567,00
	2 156		Autres immo, corporelles Amy	14 669,00						
45	458 201		Matériel spécif, d'expl.Op. d'ordre							
	458 202		Install,mat et outill -Opération d'ordre							
	458 203		Opérations pour cpte de Tiers(Amy)							
	458 204		Opérations pour cpte de Tiers(Beuv)							
R001	001		Opération pour cpte de Tiers(Vincant)							
			Opération pour cpte de Tiers(Forestil)							
			Total exercice					757 126,66	0,00	
			Excédent antérieur reporté			126 017,43	-720 000,00			
			Total	513 634,65	1 960 460,00	2 930 017,43				3 786 183,06
			Total Exercice			4 890 477,43				

BUDGET PRIMITIF 2023
Comité du 29/11/2022

Investissement - Dépenses		CA 21	BP 22	BS 22	DM1	B.réalisé au 10/11/22	DM2	BP 23
Chap.	Article	Désignation						
10	1 068	Report Investissement						
16	1 641	Emprunts (Etablissements de crédits)			30 000,00	15 843,37		55 000,00
	1 678	Emprunts (Agence de l'Eau)	4 083,37	47 600,00	-30 000,00	61 985,18		48 200,00
	2 031	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	46 856,25	45 000,00		9 715,00		10 000,00
20	2 032	Frais d'études, de recherche	10 670,32	8 500,00		9 992,18		12 000,00
	2 051	Concessions et droits assimilés						
	2 121	Agencements et aménagements de terrains (Boisement)		10 000,00		7 260,52		5 000,00
	21 311	Constructions	80,00	370 000,00				
21	21 561	Matériel spécifique d'exploitation	4 821,45	179 285,00		34 751,00		100 000,00
	2 158	Immobilisations corporelles - Autres constructions ou réhabilitations - Réseaux				854,00		
	2 181	Autres immobilisations corporelles		2 000,00				
22	228	Matériel Informatique						
23	2 315	Installations, matériel et outillage techniques (travaux en cours)	247 684,80	1 221 525,00	-720 000,00	801 985,51		2 436 859,00
	238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles						
27	2 763	Créances des collectivités						
040	1 391	Subventions d'équipement		76 550,00				89 800,00
41	203	Frais d'études, Opération d'ordre						
	218	Autres immo. corporelles-Opér. d'ordre						
45	458 101	Opération pour compte de Tiers (Amy)						
	458 102	Opération pour compte de Tiers (beuv)						
	458 103	Opération pour compte de Tiers (vinc)						
	458 104	Opération pour compte de Tiers (Forestil)						
001	001	Report (déficit d'investissement)						1 029 324,06
		Total Exercice	384 736,60	1 960 460,00	-720 000,00	942 386,76	0,00	3 786 183,06
		Total exercice		4 890 477,43				

SIAEP DE GUERBIGNY

PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les principales recettes du SIAEP sont liées à la vente d'eau :

- Vente d'eau aux abonnés du SIAEP de Guerbigny
- Autres ventes d'eau à la Ville de Montdidier et à la Commune de Verpillères
- Locations de compteurs (abonnements).
- Recettes liées à la perception des redevances de l'Agence de l'Eau, le SIAEP les percevant et les reversant. Une rémunération est versée au SIAEP pour ce travail.
- De la facturation des prestations de contrôles des Hydrants.
- Autres prestations de service (création de nouveaux branchements, déplacements de compteurs, frais administratifs liés à la fermeture et l'ouverture de compteurs ainsi que les frais de dossiers).

Des recettes complémentaires agrémentent le budget, il s'agit :

- Location liée aux antennes orange implantées sur le réservoir du Quesnoy et de Liancourt-Fosse.
- Des reversements des assurances pour les sinistres.

Au budget Primitif 2023 : 2 681 713.87 € de recettes sont inscrites (dont 1 435 595.87€ Affectation provisoire).

1 141 000 € € des recettes proviennent de la vente d'eau et des services associés (chapitre 70).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses totales de fonctionnement : 2 681 713.87 €

Les dépenses de fonctionnement regroupent les dépenses liées à l'exercice du service public et sont réparties dans les chapitres.

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRALE :

Elles représentent 842 142 € des dépenses de fonctionnement.

Elles comprennent toutes les charges courantes : électricité, fournitures petits équipements, fournitures administratives, carburant, maintenances, locations, frais d'affranchissement et de télécommunication.

Les fournitures en matériaux, pièces, regards compteurs, poteaux incendie, ...

Les Assurances.

Les deux principaux postes sont l'électricité et la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau de l'Agence de l'Eau. Cette taxe est perçue sur les factures d'eau des abonnés, elle est enregistrée en recette et reversée à l'Agence de l'Eau.

CHARGES DE PERSONNEL

Elles représentent 431 800 € des dépenses de fonctionnement.

Elles comprennent les salaires versés au personnel mais aussi toutes les charges afférentes aux salaires (URSSAF, CNRACL, IRCANTEC, CDG, CNFPT, Médecine du travail). L'effectif actuel est de 7 employés (dont un en congés longue maladie).

REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU

Ces dépenses sont liées au reversement des sommes encaissées sur les factures d'eau pour le compte de l'Agence de l'Eau. 200 000 €.

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Ces charges sont en majorité liées aux indemnités des élus et représentent 20 000 € des charges de fonctionnement.

CHARGES A REPORTER EN INVESTISSEMENT

860 000 € pour les travaux, se retrouvent en recettes d'investissement au même titre que les chapitres 021 et 023 (affectation provisoire 2022 excédents reportés).

CHARGES GESTION COURANTE CHARGES
EXCEPTIONNELLES 5000 € DE DÉPENSE EST LIÉE AUX PERTES
SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES ET CRÉANCES ÉTEINTES.

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

282 632 € des dépenses d'exploitation sont basculées en investissement au titre des amortissements.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Recettes totales d'investissement : 3 786 183.06 €

SUBVENTIONS

Les subventions de l'Agence de l'Eau et de l'Etat sont estimées à 569 806 €.

EMPRUNT

SIAEP DE GUERBIGNY

PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

1 154 422 € Caisse des dépôts (emprunt de 1 533 422 € contracté en 2022, perçu 379 00€ en octobre.

Créances : Remboursement de la ville de Roye pour 5 857.02 € chapitre 27 (annuité remboursement avance Agence Eau) jusqu'en 2025.

AMORTISSEMENTS ET AUTOFINANCEMENT

Amortissements : Les amortissements au chapitre 042 en dépenses d'exploitation se retrouvent au chapitre 40 recettes d'investissement pour un montant de 282 632 €.

Autofinancement : Les dépenses d'exploitation constatées au chapitre 023 pour un montant de 860 000 € se retrouvent en recettes d'investissement au 021.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses totales d'investissement : 3 786 183.06 €

FRAIS D'ETUDES, FRAIS D'INSERTION ET CONCESSIONS ET DROITS

Ces dépenses d'investissement de 22 000 € sont liées aux frais d'études, frais d'assistant à maîtrise d'ouvrage, géomètre, topographie, etc... pour la réalisation des travaux de réseaux, la réhabilitation du réservoir sur tour à Etefay.

CONSTRUCTIONS, TRAVAUX ET ACQUISITIONS

Ce poste est lié à l'exercice de l'activité, il s'agit de dépenses pour l'acquisition de matériels d'exploitation, la modification de la télégestion, le matériel de détection de fuites, changement véhicule, il représente 100 000 €.

IMMOBILISATIONS EN COURS

Ce chapitre est consacré aux travaux inscrits au programme de travaux. Ces dépenses représentent 2 436 859 €.

EMPRUNTS

Les dépenses liées au remboursement des emprunts sont de 48 200 € des dépenses d'investissement. (Agence de l'Eau : achat de terrains et

boisement au captage, Travaux Réservoir semi-enterré et Travaux réseau)
55 000€ Emprunt Caisse des dépôts.

AUTRES DÉPENSES

Les « dépenses autres » sont constituées des dépôts et cautionnements versés, des reversements de TVA résiduels, de l'amortissement des subventions et des opérations patrimoniales.

AUTRES DÉPENSES : DÉFICIT ANTERIEUR RÉPORTÉ

Travaux en cours : Davenescourt / Fignières / Villers-les-Roye / Réservoir sur tour d'Etelfay et la télégestion du château d'eau du Quesnoy.

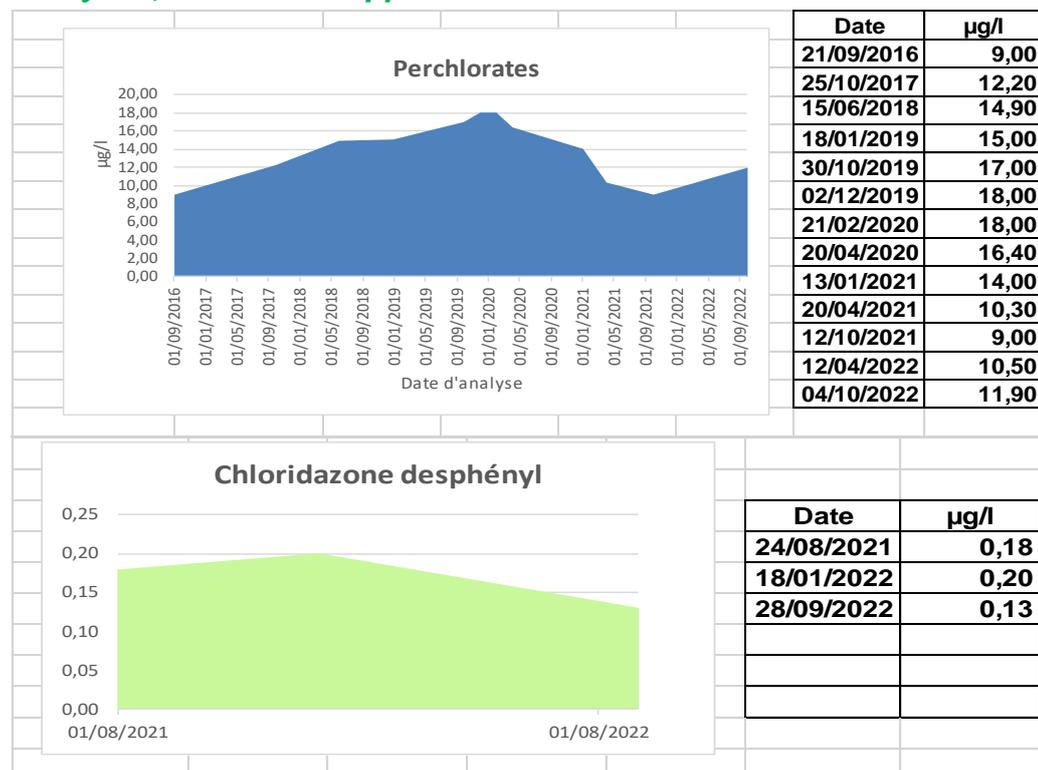
DECISION :

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical ADOPTE le budget primitif 2023 à l'unanimité.

VI/ QUESTIONS DIVERSES

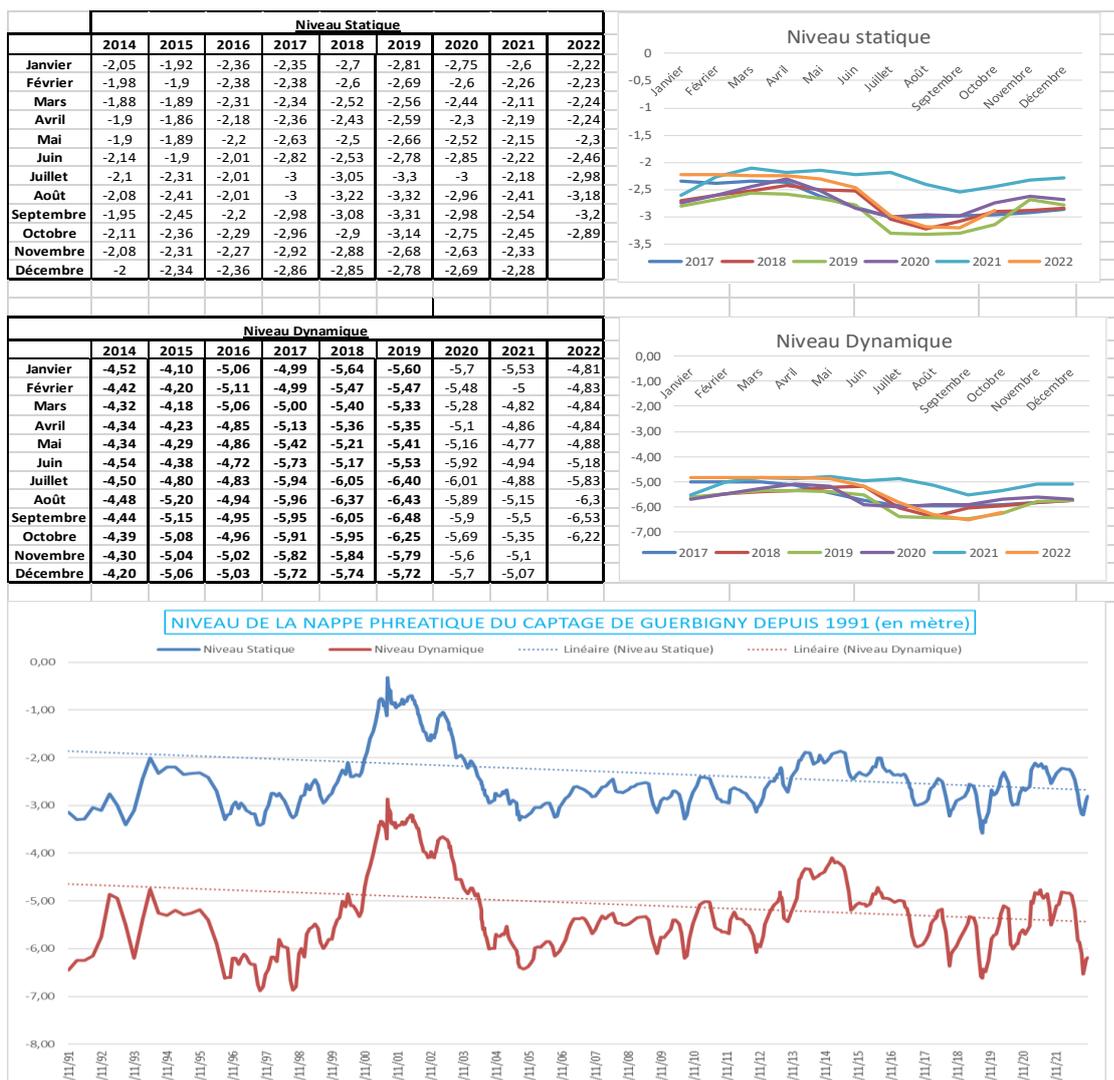
Rapporteur : Mario SUIN

Analyses, niveau de nappe et taux de nitrate



SIAEP DE GUERBIGNY

PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL



Autres

Jean-Marie CARRE :

J'aimerais que nous revenions sur un point traité en début de réunion, suite aux conclusions de l'avocat au sujet des poursuites qui auraient pu être entamées pour obtenir réparations.

En effet, il a fallu assumer de lourdes pénalités en faveur de l'Agence de l'Eau pour des factures qui nous ont été dissimulées.

Mais également, en raison de l'absence récurrente de Mr Roger PARZIBUT, délégué de la Commune d'Avricourt et ancien président du SIAEP d'Amy.

Je pense qu'il serait approprié en de telles circonstances que ce dernier cède sa place de délégué à un autre membre de son équipe municipale

Pas d'autre question

Fin de séance :19H50

Tableau récapitulatif des délibérations prises lors de la séance

Numéro	Date	Domaine
2022-18b	29/11/22	<i>RIFSEEP</i>
2022-19	29/11/22	<i>Recours au contrat d'apprentissage</i>
2022-29	29/11/22	<i>EHTP – Avenant suite à la hausse des prix des MP</i>
2022-26	29/11/22	<i>Sollicitation de subvention – DETR 2023 – Goyencourt / Fresnoy-lès-Roye</i>
2022-27	29/11/22	<i>Sollicitation de subvention – DETR 2023 – Faverolles</i>
2022-28	29/11/22	<i>Sollicitation de subvention – DETR 2023 – Damery / Parvillers</i>
2022-24	29/11/22	<i>Prix de l'eau au 01/01/2023</i>
2022-25	29/11/22	<i>Prix de la vente d'eau à la commune de Verpillères au 01/01/2023</i>
2022-20b	29/11/22	<i>Décision Modificative DM2-2022</i>
2022-21b	29/11/22	<i>Affectation provisoire du résultat 2022</i>
2022-22b	29/11/22	<i>Budget primitif 2023</i>
2022-23b	29/11/22	<i>Admission en non-valeur</i>
2022-30	29/11/22	<i>Convention mise en jachère</i>

Approbation du présent compte rendu le/2023

Jean-Marie CARRE, Président	
Frédéric BOQUET, Vice-Président	
Cyrille CLEUET, Vice-Président	
Alain SOUFFLET, vice-Président	